

Comité de vigilance du LET — rencontre du 3 décembre 2025

Compte rendu de la rencontre du comité de vigilance du LET, tenue le 3 décembre 2025, au bureau de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, à 19 h, au 1064, rue Industrielle, Mont-Laurier.

Étaient présents :

M. Richard Fradette — représentant des associations environnementales
M. Stéphan Tremblay — représentant de la ville de Mont-Laurier
M. Pascal Léonard — représentant des commerçants
M. Jocelyn Campeau — représentant de la MRC d'Antoine-Labelle

Était présent (pas membre du comité de vigilance du LET) :

M. Jean Gascon — président de la Régie

Était absente :

Mme Annie Garceau — représentante des citoyens du quartier

Secrétaire de la rencontre

M. Jimmy Brisebois — Directeur général et greffier-trésorier de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre.

1. Ouverture de la rencontre

Ouverture de la rencontre à 19 h 5 et M. Jimmy Brisebois, directeur général et greffier-trésorier agit en tant que secrétaire de la rencontre.

2. Ordre du jour de la rencontre du 4 décembre 2025

Présentation de l'ordre du jour.

Les points suivants ont été ajoutés :

- Réduction à la source
- Rémunération des membres du comités de vigilance du LET
- Rôle du comité de vigilance du LET

3. Élection du président pour la rencontre du comité de vigilance du LET

Avant de procéder à l'élection du président du comité de vigilance du LET, les participants se présentent.

M. Richard Fradette manifeste son intérêt pour devenir le président du comité de vigilance du LET.

M. Richard Fradette, représentant des associations environnementales, est nommé président du comité de vigilance du LET par les autres membres du comité de vigilance du LET.

4. Rapport 2024

Dépôt du résumé du rapport annuel d'exploitation 2024 effectué par WSP Canada inc.

Le directeur général et greffier-trésorier fait mention qu'un deuxième broyeur a été acheté et qu'il y a assez d'espace sur le lieu d'enfouissement technique afin d'éviter l'exportation des matières résiduelles à l'extérieur de la région, et ce, jusqu'au mois d'août 2026.

Discussion concernant les points principaux et explication du secrétaire de la rencontre :

2.1 Matières résiduelles

La quantité de matières résiduelles admissibles au paiement de la redevance (total enfoui) 8 613,60 tonnes métriques.

2.2 Matériaux servant au recouvrement

En 2024 c'est 5 752,03 tonnes métriques de matériaux secs broyés qui ont été utilisés pour le recouvrement journalier.

Plusieurs questions ont été posées sur dont :

- L'emplacement des puits d'observation
- Le sens de l'écoulement par ruissellement (incluant le filet d'eau sortant du Lac-Bélec en sens contraire)
- Les puits domestiques des résidents du voisinage

Le directeur général et greffier-trésorier mentionne que le ruissellement vers l'est est interrompu par le ruisseau Villemaire et que le filet d'eau en sens contraire est occasionnel lors de la fonte des neiges.

5. Décret ministériel pour le projet d'agrandissement du LET et réception de la demande de certificat d'autorisation pour la mise aux normes de l'usine de traitement des eaux de lixiviation

Décret ministériel et engagement de la Régie

À la suite des demandes du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) et afin de répondre aux demandes des citoyens, le ministère a demandé à la Régie de réduire son projet afin de ne pas empiéter sur les milieux humides en bordure du ruisseau Villemaire.

Voici le nouveau schéma de séquençage des cellules



Le directeur général et greffier-trésorier explique qu'il y a eu retrait d'une parcelle de terrain à l'est et les impacts des demandes gouvernementales sur le projet.

Calcul du volume utile du réaménagement du LET de Mont-Laurier pour éviter un milieu humide
1^{er} décembre 2025

Volume global de la coquille de l'agrandissement révisée	575 134,8 m ³
Surface de l'agrandissement	65 768 m ²
Volume associé à la couche de drainage des lixiviats (500 mm)	32 884 m ³
Volume net disponible pour l'enfouissement	542 250,8 m ³
Volume annuel enfoui	18 750 m ³
Durée de vie	29 années

Échéancier

Été 2026 : Lieu d'enfouissement technique actuel sera fermé

Hiver 2026 : Déboisement

Printemps 2026 : Appel d'offres pour la construction

Été 2026 : Construction des cellules d'enfouissement technique

Usine de traitement des eaux

Le secrétaire mentionne également que la Régie a reçu le certificat d'autorisation pour la mise aux normes de l'usine de traitement des eaux de lixiviation et qu'elle a procédé à un appel d'offres public sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO) en ce qui a trait aux honoraires professionnels.

L'ajout d'un procédé physico-chimique (polymère) au traitement actuel permettra à la Régie d'atteindre les normes de rejets gouvernementales en particulier en ce qui a trait au zinc, au phosphore et aux matières en suspension

De plus, le gouvernement exigera de nouvelles normes en matière de protection environnementale, dont l'analyse de 27 paramètres supplémentaires, qui devront être analysés quatre fois par années, à ceux déjà analysés.

6. Participation

Le directeur général et greffier-trésorier présente la proposition qui concerne la participation au comité de vigilance.

Discussion entre les membres du comité de vigilance du LET concernant les points suivants :

- Rôle du comité de vigilance du LET

Prendre conscience qu'il s'agit d'un comité ayant un pouvoir de recommandation

Établir un lien de confiance entre la population et la Régie

Être constructif dans les débats

Être respectueux

Favoriser la participation harmonieuse lors des réunions

À la suite de discussion concernant le recrutement, le directeur général et greffier-trésorier souligne que ce n'est pas un recrutement pour la Régie, mais un recrutement pour le comité de vigilance du LET. Le président souligne qu'il serait bon d'avoir un représentant sur le comité parmi les citoyens qui ont participé au BAPE.

Le président mentionne qu'il pourrait effectuer une communication pour le recrutement.

- Statu quo concernant le nombre de membres sur le comité de vigilance du LET.

Le représentant de la MRC d'Antoine-Labelle nous mettra en contact avec Ad-vision.

Le président veut regarder comment l'Association de protection environnementale des Hautes-Laurentides (APEHL) comment l'association pourrait aider la Régie dans ses projets de réductions à la source des matières résiduelles.

Le président veut s'informer afin de savoir si le comité de vigilance du LET peut s'impliquer sur le comité climat de la MRC d'Antoine-Labelle.

Le comité de vigilance du LET veut aider la Régie dans la promotion des activités de communication visant à améliorer la visibilité de la Régie dans le but d'atteindre les objectifs de réduction des matières résiduelles.

Le comité de vigilance du LET aimerait aider la Régie lorsqu'il y a des plaintes de citoyens afin que ces derniers puissent se sentir concernés.

Le comité de vigilance du LET ne fera aucun appel à tous pour l'instant. Ils en reparleront lors de la prochaine séance du comité de vigilance du LET en février 2026. Un plan d'action sera déposé à la suite des discussions tenues ce soir.

Une visite des installations sera organisée, lors de la rencontre du mois de juin 2025. Lors de cette rencontre, le dépôt du bilan annuel du plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) sera également déposé.

7. Plaintes

Dépôt des plaintes sur les activités du LET.

Date	Heure	Méthode de réception de la plainte	Secteur de la plainte	Raison de la plainte	Suivi de la Régie	Date de réponse	Heure de la réponse	Explication
08-01-2025	---	Google entreprise	---	Odeur	Réponse par courriel	08-01-2025	---	Solution qui seront mises en place pour les odeurs
11-02-2025	21h52	Courriel	Boulevard Albiny-Paquette	Odeur	Réponse par courriel	12-02-2025	9h44	Solution qui seront mises en place pour les odeurs
12-02-2025	22h30	Courriel	Rue Adolphe-Chapleau	Odeur	Réponse par courriel	13-02-2025	10h55	Solution qui seront mises en place pour les odeurs
20-02-2025	17h35	Courriel	Rue Adolphe-Chapleau	Odeur	Réponse par courriel	21-02-2025	9h11	Solution qui seront mises en place pour les odeurs et l'impossibilité que les activités d'enfouissement contaminent les eaux de la résidence, car les eaux de surface coulent de l'ouest vers l'est.
01-03-2025	12h43	Courriel	Route Pierre-Neveu	Odeur	Réponse par courriel	03-03-2025	8h16	Solution qui seront mises en place pour les odeurs
16-03-2025	16h59	Courriel	Route Pierre-Neveu	Odeur	Réponse par courriel	17-03-2025	7h50	Solution qui seront mises en place pour les odeurs
07-04-2025	9h01	Courriel	Boulevard Albiny-Paquette	Odeur	Réponse par courriel	07-04-2025	9h01	Solution qui seront mises en place pour les odeurs
14-07-2025	7h58	Courriel	Boulevard Albiny-Paquette	Odeur	Réponse par courriel	14-04-2025	8h01	Solution qui seront mises en place pour les odeurs
21-07-2025	6h55	Courriel	Rue Adolphe-Chapleau	Odeur	Réponse par courriel	28-04-2025	11h48	Solution qui seront mises en place pour les odeurs
14-05-2025	5h49	Courriel	Rue Adolphe-Chapleau	Odeur	Réponse par courriel	14-05-2025	10h16	Début de l'épandage d'agent neutralisant
14-05-2025	13h13	Courriel	Avenues à Mont-Laurier	Odeur	Réponse par courriel	14-05-2025	13h34	En rodage de l'agent neutralisant
27-05-2025	8h12	Courriel	Rue Adolphe-Chapleau	Odeur	Réponse par courriel	29-05-2025	15h28	En rodage de l'agent neutralisant
09-06-2025	9h54	Courriel	Route Pierre-Neveu	Odeur	Réponse par courriel	09-06-2025	10h09	En rodage de l'agent neutralisant
16-06-2025	7h32	Courriel	Route Pierre-Neveu	Odeur	Réponse par courriel	16-06-2025	8h16	En rodage de l'agent neutralisant
4-07-2025	20h49	Courriel	Rue Dufresne	Odeur	Réponse par courriel	21-07-2025	14h57	En rodage de l'agent neutralisant
12-08-2025	8h00	Courriel	Rue Gustave-Roy	Odeur	Réponse par courriel	12-08-2025	8h03	En préparation des travaux de recouvrement
29-08-2025	15h13	Courriel	Rue Pierre-Neveu	Odeur	Réponse par courriel	02-09-2025	8h04	En préparation des travaux de recouvrement
17-09-2025	12h13	Courriel	Rue Pierre-Neveu	Odeur	Réponse par courriel	17-09-2025	13h04	Explication des travaux de recouvrement
29-09-2025	13h25	Courriel	Rue Gustave-Roy	Odeur	Réponse par courriel	29-09-2025	13h11	Explication des travaux à venir et de la non toxicité des biogaz

Discussion entre les membres du comité de vigilance du LET.

Autour de la question de plaintes et de communication, la question de la réduction à la source (matières résiduelles) prévue en varia revient à tout propos. Le directeur général et greffier-trésorier nous informe de l'adoption d'un nouveau règlement contraignant (avertissement, amendes...) incitant à la récupération et au compostage.

Les membres du comité de vigilance du LET aimeraient que ledit comité devienne un outil de communication supplémentaire à ceux déjà en place.

8. Varia

8.1 Réduction à la source

Ce point a été mis au varia de l'ordre du jour pour annoncer le souhait de traiter de ce sujet à la prochaine réunion. Le président indique qu'il fait cette demande au nom de l'APEHL et il rappelle l'intervention de sa vice-présidente qui a témoigné au BAPE sur cette question.

8.2 Documents à imprimer

Le président souhaite que les ordres du jour et comptes rendus soient imprimés par la Régie.

8.3 Rémunération du comité de vigilance du LET

Ce point a été discuté au cours de la discussion concernant la participation au comité de vigilance du LET. Le directeur général et greffier-trésorier mentionne qu'un jeton de présence (de 50 \$) pourrait être offert aux participants.

Le directeur général et greffier-trésorier propose aux membres du présent comité et qui siègent également au conseil d'administration de la Régie d'en parler lors d'un prochain caucus afin qu'un montant disponible pouvant servir à la disposition du comité de vigilance du LET soit octroyé dans le respect du cadre réglementaire.

9. Fin de la rencontre

Il est 21 h 20.

Monsieur Richard Fradette
président

Monsieur Jimmy Brisebois
Secrétaire

Date